

Article

« Le rôle du père au sein du partenariat parental »

Laurie A. Van Egeren

Santé mentale au Québec, vol. 26, n° 1, 2001, p. 134-159.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/014515ar>

DOI: 10.7202/014515ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org



Le rôle du père au sein du partenariat parental

Laurie A. Van Egeren*

Le rôle du père au sein du partenariat parental est examiné à partir d'une perspective systématique de l'évolution et de la famille. Une relation co-parentale s'établit lorsque deux personnes sont disponibles pour élever un enfant. Cette relation se développe dans le cadre de la relation d'attachement mère-enfant. L'entrée du père au sein de ce système a tendance à être déterminée par ses caractéristiques propres, qui fixent le fondement minimal de sa motivation à être parent, et par la propension maternelle de protection qui décourage ou facilite l'implication paternelle. Trois approches du partenariat parental sont présentées : les évaluations multidimensionnelles de la division du travail, l'alliance parentale et les interactions co-parentales. Les relations des pères au sein de sous-systèmes familiaux paraissent être moins différenciées que celles des mères ; le partenariat parental se trouve donc plus vulnérable à la satisfaction des pères quant à la famille et aux relations conjugales. L'engagement du père envers la famille et la capacité de la mère de lui accorder une certaine autonomie en tant que parent sont des facteurs critiques de la relation co-parentale.

Jusqu'à tout récemment, la plupart des études portant sur les associations entre le développement de l'enfant et la famille étaient centrées sur la relation individuelle mère-enfant. Lorsque le rôle du père dans le développement de l'enfant était considéré, on utilisait habituellement un paradigme semblable à celui de la majorité des études mère-enfant : le père était observé individuellement jouant avec l'enfant dans un cadre structuré ou non (Snow et al., 1983). Bien que ces premières études fournissent de l'information sur les influences parentales en général, les influences spécifiques des pères étaient difficiles à confirmer.

Au fur et à mesure que la nature dynamique et multi-stratifiée du système familial devint connue (Minuchin, 1988), les chercheurs sont allés au-delà de l'étude de la dyade parent-enfant afin de considérer d'autres sous-systèmes familiaux pertinents au développement de l'enfant et de la famille. Un corpus de recherches s'est accumulé, par exemple quant aux effets nuisibles du désaccord conjugal sur le rôle de parent et sur l'ajustement de l'enfant (Erel et Burman, 1995 ; Reid et Crisafulli, 1990). De plus, un nouveau filon d'enquête est sorti des investigations

* Professeur au Michigan State University.

sur les effets d'une relation inter-parentale orageuse quand il devint évident que, même après un divorce, les parents continuent d'avoir une relation spécifiquement au service de leurs enfants ou une relation co-parentale (Camara et Resnick, 1989). Plus récemment, la relation co-parentale a été examinée dans des couples intacts comme faisant partie d'un processus familial normal (Gable et al., 1995 ; Van Egeren, sous presse)¹.

Dans la société moderne occidentale, les mythes culturels au sujet des pères prennent des formes disparates, allant du portrait de pères incapables ou malhabiles au postulat que père et mère devraient être égaux et interchangeables (Pleck et Pleck, 1997). Toutefois, les recherches empiriques de même que des preuves anecdotiques détaillant les expériences personnelles des mères et des pères, dissipent ces mythes et indiquent qu'ils ont des niches distinctes en contexte co-parental.

À partir d'une recension poussée des écrits, cet article vise à donner des bases théoriques sur le rôle des fonctions du père au sein du système familial et à présenter les résultats de recherches sur l'implication du père dans la relation co-parentale. D'abord, dans une description de l'évolution des rôles maternel et paternel et des processus par lesquels ils divergent, un fondement est proposé pour comprendre la place du père dans la relation co-parentale. Puis, différentes façons de conceptualiser l'implication paternelle sont définies, et les déterminants de l'implication paternelle, du point de vue de la mère et du père, sont examinés. Ensuite, la nature multidimensionnelle de la relation co-parentale est discutée, et la place unique du père dans chaque manifestation de la relation, examinée. Enfin, les implications cliniques de cette relation sont discutées à l'intention des intervenants familiaux.

L'évolution de la relation co-parentale

L'anthropologue Sarah Blaffer Hrdy (1999) a discuté des origines de l'évolution de l'attachement mère-enfant en mettant l'accent sur le rôle décisif des autres personnes autour, y compris le père, dans la prestation des soins qui permettent aux enfants de se rendre à l'âge adulte avec succès. Il a été démontré que parce que les femelles ne sont physiquement capables de porter qu'un nombre limité de bébés au cours de leur vie, afin de maximiser le succès reproductif, elles préfèrent les relations monogames qui accroissent le degré de protection et d'approvisionnement disponible pour chaque petit ; les mâles, eux, préfèrent accroître le succès reproductif en s'accouplant à plusieurs femelles (Symons, 1979). Toutefois, la monogamie peut être préférée à la fois par les mâles et les femelles (Hrdy, 1999). Les primates femelles ont évolué

pour être capables de concevoir durant un certain nombre de jours ; les anthropoïdes femelles s'accouplent, les occasions se présentant, avec de multiples partenaires afin de maximiser leurs chances de conception. Ainsi, d'un point de vue de l'évolution, les mâles sont moins susceptibles d'investir temps et énergie dans les soins d'un petit unique dont ils ne peuvent être totalement certains d'être le père. De plus, il leur incombe de s'accoupler avec plusieurs partenaires afin d'accroître les chances de survie de l'espèce. Une relation monogame est bénéfique pour les mères et les pères ; les pères peuvent être raisonnablement certains de leur paternité, et les mères reçoivent le soutien et l'apport d'un adulte motivé.

Même dans une relation monogame, chez presque tous les primates, lorsque les mères sont disponibles, ce sont toujours elles qui en pratique prodiguent les soins. Chez les couples humains modernes, les pères et les mères peuvent s'entendre sur une division équitable des soins — décidant de tirer du lait maternel ou de donner un biberon à l'enfant afin que le père assume la moitié du travail. Toutefois, les mères finissent encore par effectuer la grande partie du travail (Cowan et Cowan, 1988). Pourquoi finissent-elles par faire presque tout le travail même lorsque les pères sont très motivés ? Les raisons semblent venir d'une différence biologique, relativement petite, entre les hommes et les femmes, qui caractérise particulièrement les nouvelles mères (Hrdy, 1999) : la sensibilité hormonale des mères aux signaux du nourrisson semblent déclencher une réponse physiologique immédiate aux moindres bruits de l'enfant. Le seuil de tolérance des pères pour percevoir les pleurs des nourrissons semble être plus élevé, les hommes réagissant seulement lorsque le bébé exprime une véritable détresse (Stallings et al., 1997).

Ainsi, la tendance des mères à répondre plus rapidement que les pères au signal de l'enfant entraîne un cycle où elles sont les premières à répondre. L'enfant se fie donc de plus en plus à la mère pour son réconfort et sa sécurité et il en vient à être moins susceptible de former un attachement premier avec le père. Comme le mentionne Hrdy (1999) : « Que la mère soit plus portée à répondre au nourrisson ne signifie pas que les pères en sont incapables ni qu'ils ne peuvent prodiguer de « bons soins » ni que les bébés primates ne peuvent former d'attachement premier à un mâle. C'est plutôt qu'une différence apparemment insignifiante du seuil de tolérance à répondre aux signes de l'enfant va, graduellement, pas à pas, sans plus d'autre cause, produire une division marquée du travail entre les genres » (p. 212-213).

En outre, le seuil de tolérance plus élevé des pères aux cris des nourrissons signifie que l'expérience d'être parent est différente pour

eux. Ils peuvent ne pas s'empresse à prodiguer des soins avant que le nourrisson atteigne un taux élevé de détresse ; et un enfant en détresse est plus difficile à calmer qu'un enfant pris avant le paroxysme des pleurs. Les pères sont donc susceptibles de rencontrer plus souvent des occasions éprouvantes de relever le défi parental avec un nourrisson en détresse et plus difficile à calmer. Ces circonstances peuvent les empêcher de développer un sentiment d'efficacité parentale et faire en sorte que pour eux le soin de l'enfant sera une expérience moins valorisante les premiers mois (Ferketich et Mercer, 1995), affectant ainsi les perceptions des pères et des mères sur la capacité paternelle.

Ce serait certes réducteur d'attribuer au père un rôle vu comme secondaire ou occasionnel sur de simples prédispositions biologiques quant à la sensibilité aux stimuli du nourrisson. Il existe de fortes normes historiques et socioculturelles à l'égard de la division dans les soins parentaux, particulièrement dans les pays industrialisés, où les mères sont désignées comme celles qui éduquent et soignent, qu'elles travaillent à l'extérieur ou non. De plus, davantage de recherche doit être fait sur les processus par lesquels les changements hormonaux, les structures sociales et les caractéristiques individuelles du père et de la mère ainsi que leur relation dyadique interagissent lors de la grossesse pour déterminer le cadre de la contribution du père.

Ce qui fait du père un co-parent actif

À moins de circonstances inhabituelles, la mère assumera presque toujours le rôle de première nourricière ; quand le père est aussi disponible, un partenariat parental s'enclenche. Aussi, pour décrire la qualité et le processus du partenariat parental, il importe de comprendre la qualité et le processus de l'implication du père. La plupart des études abordent cette implication selon une perspective de participation aux soins, mais il n'y a pas de consensus sur la définition. Lamb et al. (1987) ont proposé un modèle multidimensionnel de l'implication du père : a) l'*interaction* indique le degré auquel il est engagé activement, tel que nourrir l'enfant ou jouer avec lui ; b) la *disponibilité* indique le degré auquel le père est potentiellement accessible à l'enfant, que les deux interagissent directement ou non ; et c) la *responsabilité* indique le degré auquel le père gère les ressources et les fonctions nécessaires au bien-être de l'enfant (par exemple, les visites chez le médecin, les soins de l'enfant et l'achat de vêtements). De plus, l'implication paternelle peut prendre la forme d'activités traditionnelles (par exemple, nourrir l'enfant, changer sa couche) ou de participation au jeu (Radin, 1994). Finalement, elle peut être conceptualisée d'un point de vue intra-psychique comme une

valeur que le père y accorde (Beitel et Parke, 1998) ou quand la paternité fait partie de l'identité d'un homme (Rane et McBride, 2000). Et comme l'implication parentale, quelle que soit sa définition, est plus susceptible de varier pour les pères tant en quantité qu'en qualité (Parke, 1996), il est essentiel d'en avoir une perspective multidimensionnelle, au-delà des modèles traditionnels féminins, lorsqu'on considère leur rôle dans ce partenariat.

L'implication paternelle est susceptible d'être déterminée par deux facteurs prépondérants. Premièrement, il y a le degré auquel les pères *veulent* participer, ou les caractéristiques d'un individu favorisant sa motivation, telles que la confiance en ses capacités et le sentiment qu'un père est important pour le développement de l'enfant. Plusieurs facteurs semblent caractériser les pères qui sont davantage susceptibles d'accorder une priorité au fait d'être parent, notamment des traits de personnalité comme l'ouverture, la sensibilité et l'appartenance (Levy Shiff et Israelashvili, 1988), une moindre importance accordée au travail et à la carrière (Grossman et al., 1988), des modèles positifs du rôle parental dans la famille d'origine (Radin et Sagi, 1982), un refus de l'idée que les femmes soient instinctivement meilleures pour prendre soin des enfants (Beitel et Parke, 1998), et le sentiment qu'être parent sera une expérience personnelle gratifiante (Levy Shiff et Israelashvili, 1988 ; Pruett, 1983). Globalement, ces caractéristiques indiquent des différences individuelles dans l'orientation interpersonnelle et l'engagement envers la famille qui déterminent les fondements, avant même la naissance du premier enfant, du niveau d'engagement qu'un père en particulier s'estimera en mesure d'assumer.

Le deuxième déterminant de l'implication paternelle est la facilitation de la part de la mère ou le découragement de l'activité paternelle, nommé communément la protection du territoire maternel (*maternal gatekeeping*) (De Luccie, 1995). Le focus prédominant des quelques études menées sur ce phénomène de garde-barrière a été mis sur la restriction maternelle à l'accès à l'enfant, pour des raisons habituellement attribuées au besoin de la mère de s'identifier comme telle (Allen et Hawkins, 1999). Toutefois, les mères non seulement ferment la barrière, mais l'ouvrent aussi afin d'encourager la participation du père, qui va se produire moins souvent, même parmi des pères hautement motivés, *si la mère est accessible*. Cela ne veut pas dire que les pères ne font pas de bons parents ; ils le sont certainement, et pour la plupart de façons très similaires aux mères (Belsky, 1979 ; Liddell et al., 1987). Toutefois, si la mère est disponible, les hommes sont moins susceptibles de penser à s'impliquer (Coltrane, 1996). En fait, l'organisation de l'implication du

père dans les soins des enfants pourrait être vu comme un aspect de la gestion des responsabilités domestiques de la mère.

Certaines caractéristiques individuelles des mères semblent susceptibles d'encourager leurs tendances à restreindre ou à encourager l'implication paternelle. D'un côté, celles qui établissent des standards rigides pour les travaux domestiques ont une conceptualisation traditionnelle des rôles familiaux, et celles qui identifient le rôle maternel comme attribut premier de leur identité sont susceptibles d'assumer plus de responsabilités pour les travaux familiaux (Allen et Hawkins, 1999) ; et les mères qui portent plus de jugements sur la performance des soins de leurs maris ont des maris qui sont moins impliqués (Beitel et Parke, 1998). D'un autre côté, les mères qui croient en la compétence paternelle, favorisent l'implication paternelle, sont fières du travail de parent de leur propre père, et ont moins d'attitudes traditionnelles à l'égard des rôles de mère et de père, celles-là sont plus susceptibles d'avoir des conjoints qui s'impliquent (Beitel et Parke, 1998 ; Hoffman et Moon, 1999 ; McBride et Rane, 1997 ; Radin, 1981).

Ces résultats suggèrent que les mères dont le sens d'identité est rattaché au rôle maternel peuvent être protectrices de leur statut de première nourricière et celles qui trouvent avantageux de faire une place aux pères peuvent encourager et faciliter l'implication du père. Toutefois, nous en savons peu sur les processus par lesquels les mères encouragent ou découragent l'implication paternelle, bien qu'une récente étude qualitative de Seery et Crowley (2000) identifie un certain nombre de stratégies qu'elles utilisent pour gérer les relations père-enfant, notamment faire leur éloge, suggérer des activités conjointes et promouvoir des images positives du père. De plus, des observations préliminaires indiquent que les mères ont recours à plusieurs techniques subtiles, et parfois pas trop subtiles, pour encourager la participation du père, dont la demande directe d'assistance (« Tu peux laver le visage de Marie ? »), le message que des tâches sont à faire (« Le visage de Marie est sale »), le recours à l'enfant (« Va dire à papa que ton visage doit être lavé »), ou simplement le travail laissé en plan jusqu'à ce qu'il s'en rende compte.

Globalement, il semble que les caractéristiques individuelles du père déterminent comment sa volonté d'être parent sera partie intégrante de son identité. Dès lors la mère, animée de ses propres caractéristiques, interdit ou facilite l'implication paternelle. Comme le soulignent McHale et Fivaz-Depeursinge (1999) : « Bien que le rôle de garde-barrière [maternal gatekeeping] soit une métaphore, vu que la plupart des pères jouent en effet un rôle significatif dans la vie des enfants

même quand les mères sont peu satisfaites de leur manière de le jouer, nous soupçonnons que l'endossement ultime par les mères du rôle du père contribue de façon significative au développement du processus triadique de la famille (p. 112). Du degré auquel le père agrée ou résiste aux attitudes et aux comportements de la mère, qu'ils soient restrictifs ou encourageants, pourrait fondamentalement dépendre la qualité de la relation co-parentale.

Cette recension des écrits propose plusieurs avenues de recherches futures. Premièrement, bien que la conceptualisation de l'implication paternelle a commencé à s'élargir à des définitions intra-psychiques telles que la valeur d'être père et l'identité paternelle, l'implication paternelle est, de loin, plus communément caractérisée d'après la somme ou la part de soins directement prodigués par le père. De plus, ce type d'implication a tendance à être plus fréquemment évalué lorsque les enfants sont des nourrissons, souvent nouveau-nés. D'un côté, les soins du père au cours de la petite enfance sont importants à la fois pour l'impact qu'ils ont sur le taux de satisfaction de la mère et pour le degré auquel le père et l'enfant sont exposés l'un à l'autre. D'un autre côté, il est aussi important sinon plus d'évaluer ce que le père fait avec les enfants plus âgés, en particulier s'ils sont nombreux, et quelle est sa contribution dans des domaines autres que les soins de base, spécialement pour la gestion des émotions.

Deuxièmement, l'information sur la régulation maternelle de l'implication paternelle, ou sur le rôle de garde-barrière maternel, a jusqu'à maintenant été indirecte, basée essentiellement sur la présomption que les mères fortement identifiées au rôle maternel sont plus susceptibles d'entraver les efforts des pères. La recherche sur le « maternal gatekeeping » devrait aborder les processus spécifiques par lesquels les mères peuvent miner l'implication du père de même que les processus par lesquels les pères ressentent la critique maternelle ou le manque de confiance dans leurs actions. De plus, l'idée que les mères découragent de façon prédominante l'implication paternelle est erronée; la recherche pour savoir quand et comment les mères encouragent les pères à participer, et quels sont les effets de ces processus sur le système familial entier, est essentielle si on veut suggérer des moyens positifs de promouvoir le fonctionnement familial.

Le partenariat parental : un construit multidimensionnel

Lorsque le couple a un enfant, une relation co-parentale existe. Elle peut être réussie, caractérisée par le fait que les deux parents travaillent sur une base coopérative au service de l'enfant; elle peut être

conflictuelle, marquée par des tentatives de miner l'effort parental du partenaire ; ou encore elle peut être inactive, un seul parent assumant l'ensemble des responsabilités pour l'enfant, et l'autre étant totalement non impliqué, mais présent quand même, mentalement sinon physiquement. Les recherches sur le partenariat parental en sont à leurs débuts et il n'existe pas de consensus sur les dimensions spécifiques qu'il comprend. Dans un sens très étroit, il pourrait inclure seulement les interactions qui affectent directement l'enfant, comme de le nourrir, de jouer avec lui, ou de le discipliner, et dans un sens plus large, comprendre des attitudes et des comportements pertinents au fait d'être parent, que l'enfant soit présent ou non. Des définitions différentes du partenariat parental sont susceptibles d'avoir des implications différentes pour le rôle du père au sein du partenariat et pour le partenariat et le développement de l'enfant. La partie suivante décrit trois façons de conceptualiser la relation parentale : la division du travail, les perceptions du partenariat et les comportements co-parentaux.

La division du travail comme indicateur du partenariat

D'habitude, la division des tâches pour les soins prodigués par les parents et pour d'autres fonctions parentales n'est pas explicitement décrite comme une mesure du rôle de co-parent. Toutefois, la division du travail est peut-être le moyen le plus concret pour l'évaluer car elle décrit quel parent est spécifiquement responsable (ou perçu comme tel) pour chaque aspect du rôle co-parental et de la vie familiale. Plusieurs méthodes ont été utilisées, y compris la somme du temps consacré aux activités de soins (Greenstein, 1996), la responsabilité pour les tâches relatives au partenaire (Cowan et Cowan, 1988), les différences entre les partenaires quant au temps passé au travail (Wilkie et al., 1998), l'infraction aux attentes par rapport à la division du travail (Ruble et al., 1988), et l'équité ou la justice perçues de cette division (Mikula, 1998).

Les trois premières approches de division, le temps absolu, le temps relatif et les inégalités entre partenaires, sont des descriptions des moyens que les parents ont ouvertement ou implicitement négocié par rapport aux tâches dans la famille, et elles caractérisent probablement des types particuliers de partenariat parental comme le partenariat traditionnel et le partenariat égalitaire. Les deux dernières approches, les attentes déçues et l'égalité perçue de la division du travail, sont liées à la satisfaction quant au fonctionnement du partenariat. C'est-à-dire que le facteur critique est moins le fait qu'un parent, habituellement la mère, fera la moitié du travail, mais plutôt qu'il sentira que la division n'est pas souhaitée ou est injuste. Ainsi, les perceptions du caractère équitable

dans la division du travail ont une implication importante sur le degré de conflit présent dans la relation de couple (Mikula, 1998 ; Ruble et al., 1988).

La division du travail est aussi un construit multidimensionnel comportant différents aspects des travaux familiaux assignés aux mères et aux pères de façon distincte. Quatre dimensions de cette division qui ont été discutées sont les soins directs, les soins de gestion, le jeu et les soins émotionnels. Les soins directs, qui sont utilisés le plus fréquemment pour illustrer le travail familial et mesurer l'implication paternelle, incluent des tâches qui affectent le confort et le bien-être de l'enfant directement, comme changer ses couches, le nourrir et le vêtir. Les mères ont tendance à en avoir la première responsabilité, spécialement dans la très petite enfance, les pères y participant à des degrés variés, mais beaucoup moins qu'elles (Cowan et Cowan, 1988). Comme les pères prodiguent moins de soins directs, leur implication a souvent été conceptualisée dans une perspective de déficit, ce qui suggère qu'ils ne sont pas d'assez bons parents ou pas suffisamment présents comparés aux mères (Hawkins et Dollahite, 1997). Toutefois, il n'est toujours pas clair si moins de soins directs de la part des pères est significativement lié à la qualité du développement de l'enfant ; il se peut que les enfants soient affectés seulement quand l'insatisfaction maternelle face à l'inégalité du travail mène à des relations tendues dans le sous-système co-parental. De plus, la plupart des recherches portant sur la division des soins directs ont été effectuées lorsque les enfants sont nourrissons, ce qui requiert plus de soins directs que les périodes subséquentes de développement. Au fur et à mesure que les enfants grandissent et deviennent autonomes, ces soins sont moins un objet de controverse entre partenaires, les pères assumant une plus grande part de tâches qu'avec des nourrissons (De Luccie, 1996).

Un second type de *travail étiqueté gestion, organisation ou soins indirects* consiste en des activités conçues dans le but de fournir des ressources pour l'enfant ou encore de coordonner l'ensemble de ses activités. Les tâches de gestion incluent la préparation des soins de l'enfant, ses rendez-vous de santé, la mise à jour de son immunisation, les dates de ses activités de jeu et son apprentissage de l'autonomie (par exemple, nettoyer sa chambre, se brosser les dents). Les mères sont beaucoup plus susceptibles d'assumer les fonctions d'organisation de la maisonnée (Parke, 1995). En plus, l'*organisation de la participation du père aux tâches* (lui demander de changer les couches ou de nourrir l'enfant, de l'emmener à un rendez-vous médical) peut aussi être considérée une responsabilité de gestion assumée par les mères. Comme Coltrane (1996)

l'a souligné : « Dans la plupart des familles, les maris remarquent moins les tâches qui doivent être effectuées, ils attendent qu'on leur demande d'accomplir certaines besognes, et requièrent des directives explicites s'ils doivent compléter des tâches avec succès... la majorité des couples continuent de caractériser la contribution du mari aux tâches domestiques ou aux soins des enfants comme "d'aider" sa femme » (p. 175). À mesure que les enfants grandissent, le niveau de gestion des soins est susceptible de demeurer relativement uniforme, mais le type de tâches peut changer : des enfants plus grands ont besoin qu'on organise leurs transports à l'école, à leurs activités de loisirs, chez leurs amis, qu'on les aide pour les travaux scolaires et qu'on applique les règlements de la maison. Des résultats suggèrent que même pour les plus grands, les mères sont davantage susceptibles d'écoper des responsabilités de gestion (Power et Parke, 1986 ; Russell et Russell, 1987). Toutefois, beaucoup plus de recherches doivent ici être effectuées, en particulier auprès de parents d'adolescents.

Un troisième aspect de la division du travail est *le jeu* et c'est dans ce domaine qu'émergent les plus grandes différences dans la qualité des comportements des pères et des mères. Le jeu non seulement comprend une plus grande proportion d'interaction du père avec ses enfants (bien que les mères consacrent plus de temps absolu au jeu) (Power et Parke, 1983 ; Richards et al., 1977), mais la qualité de l'interaction des pères diffère aussi de celle des mères. Ils ont tendance à s'adonner à des jeux physiques, stimulants, impliquant des mouvements de bras et de jambes, des rebondissements, des soulèvements, ainsi qu'à des jeux extérieurs, des excursions alors que les mères ont tendance à s'adonner à des jeux plus tranquilles qui impliquent des objets, la lecture et des jeux conventionnels tels que les jeux de cache-cache ou de répétition (Lamb, 1977b ; Power et Parke, 1982).

Le recours paternel à des jeux physiques contribue au développement de l'enfant de façons uniques, en promouvant par exemple des habiletés motrices et spatiales. De plus, lorsque les pères stimulent les enfants dans des bagarres, les enfants deviennent très excités et donc sont forcés d'apprendre à régulariser eux-mêmes leur niveau d'excitation. D'un autre côté, l'accent mis par les mères sur les jeux didactiques suggère qu'elles utilisent la lecture ou la manipulation de jouets afin de stimuler les fonctions et les habiletés motrices fines et ainsi échafaudent leur expérience d'apprentissage (Vygotsky, 1978). Les expériences de l'enfant lorsqu'il joue avec son père ont tendance à être différentes de celles faites avec les mères. Les jeux avec elles sont souvent intégrés aux activités de soins : elles font un peu de ménage, une brassée de lavage,

aident l'enfant à faire une tour avec des blocs, préparent un goûter, font la lecture d'un livre à l'enfant, etc. ; le jeu avec la mère est plus susceptible de faire partie d'un flot continu d'activités. Le loisir pris avec le père va plus souvent se produire comme une activité libre, qui peut donner au jeu paternel une qualité spéciale.

La division du jeu a aussi des implications sur la relation coparentale. D'un côté, le penchant des pères pour les jeux de bagarre peut causer chez des mères une certaine anxiété quant à la sécurité des enfants (Belsky et al., 1996) et introduire un conflit entre les deux parents ; de l'autre côté, les mères peuvent trouver le jeu paternel comme un répit bien mérité (Liddell et al., 1987) et une occasion d'engagement affectif entre le père et l'enfant (Seery et Crowley, 2000). Dans une perspective de recherche, si le jeu n'est pas spécifiquement mesuré, le degré d'interaction paternelle pourrait être sous-estimé, laissant un portrait erroné du partenariat parental. En outre, plusieurs des paradigmes utilisés pour mesurer l'interaction familiale dyadique et triadique incorporent des tâches structurées centrées sur la manipulation d'objets ; les conclusions relatives aux styles de jeu parental indiqueraient une tendance vers la domination maternelle de l'interaction et pourraient mener à une sous-estimation du rôle du père. Les paradigmes de jeux libres non structurés qui n'incluent pas des objets pourraient permettre de mieux identifier la contribution unique des pères au développement de l'enfant.

Finalement, les *soins émotifs* sont une dimension moins étudiée de la division du travail. Ils incluent de reconforter l'enfant, le bercer, le prendre dans ses bras, lui donner de l'affection, et de discuter de ses préoccupations lors de courts échanges qui favorisent la socialisation des émotions et les habiletés d'autodiscipline. Bien que peu de recherches existent sur les soins émotifs comme domaine de division du travail, des informations suggèrent que les mères seront plus susceptibles d'en assumer la charge pour la famille (Gottman et al., 1997 ; Seery et Crowley, 2000 ; Strazdins et al., 1997). Lorsque les mères sont présentes, mêmes les pères qui prodiguent les soins de base démontrent moins d'affection physique aux bébés que les mères (Hwang, 1986), et quand les pères prennent leurs enfants, ils le font ordinairement dans un contexte de jeux (Lamb, 1977a). En gros, ces conclusions suggèrent que les pères sont moins susceptibles de faire le travail d'ordre émotif et que la qualité de leur implication affective pourrait être différente de celle des mères, bien que les moyens spécifiques en quoi les uns et les autres diffèrent ne sont pas clairs. En fait, une étude a constaté peu de différences dans les stratégies utilisées par les deux parents pour régulariser les émotions de leurs enfants au cours d'une situation frustrante (Bridges et al., 1997).

Une possibilité soulevée est que les mères pourraient être responsables pour la socialisation des enfants dans un plus large éventail d'émotions que les pères qui, eux, pourraient être associés à des émotions polarisées plus intenses telles que la joie et l'excitation (au cours des jeux) et l'irritation ou la colère (lors de frustrations).

Globalement, le corpus de littérature sur la division du travail indique que les comportements des pères avec leurs enfants sont de loin plus similaires à celui des mères qu'ils ne sont différents (Belsky, 1979 ; Liddell et al., 1987), une différence fondamentale étant la quantité plutôt que la qualité. Bien qu'effectuant proportionnellement plus de travail familial qu'il y a 25 ans (Pleck, 1997), sans égard à la définition du travail, les pères sont moins susceptibles que les mères d'assumer la responsabilité des enfants, ou de passer du temps seuls avec eux (Cowan et Cowan, 1992). Ainsi, les pères ont tendance à être moins exposés au soin de leurs enfants et à en avoir moins l'expérience. Toutefois, les différences entre les pères et les mères dans la qualité de jeux indiquent un rôle unique des pères, bien que les associations spécifiques entre les types de jeux et le devenir de l'enfant n'ont pas été identifiées.

En général, la division du travail familial a deux implications importantes pour le partenariat parental. Premièrement, la façon dont les responsabilités sont divisées entre parents peut être une force motrice des conflits dans la relation co-parentale ; la satisfaction de chaque parent à l'égard de la division du travail pour les tâches banales telles que nourrir et laver l'enfant qui tendent à être la partie la moins valorisante d'élever une famille seront plus associées à la qualité de la relation parentale, qu'elle soit hostile ou coopérative. En plus, la division du travail affecte l'expérience de la dyade parentale et du système familial pour l'enfant. Lorsque les pères prodiguent un apport substantiel de soins, qu'importe leur forme, les enfants sont susceptibles de percevoir les rôles et les relations différemment et de récolter les bénéfices additionnels d'avoir deux parents consacrés à leur bien-être physique et émotif.

De nouvelles recherches devraient examiner la division du travail familial d'une façon plus globale au lieu de se centrer spécifiquement sur les soins directs. De plus, on devrait évaluer les facteurs de développement qui influent sur les aspects du travail familial les plus importants selon les âges de l'enfant. Aussi, le domaine bénéficierait de données qualitatives qui reflètent la définition des différentes significations du travail familial pour les pères. Des interviews ont indiqué que bien que les pères fassent un certain type de soins directs sur une base quotidienne, ils les décrivent rarement comme partie intégrante de leur identité parentale (Rodriguez, 2000). Il est nécessaire d'identifier auprès

d'eux quelles activités et quelles tâches ils voient importantes. Il faut aussi examiner les processus du partenariat parental à la lumière des valeurs des pères.

L'alliance parentale

Une autre composante de la relation parentale est la perception subjective de chaque parent au sujet du partenariat, appelée alliance parentale. Telle que conçue par Cohen et Weissman (1984), l'alliance parentale croît à même la relation conjugale déjà établie et lors du passage vers la maternité et la paternité. Les auteurs pensent que les enfants posent aux nouveaux parents des défis qui rendent vulnérables leur estime de soi et leur identité comme parent. Lorsque les parents ont une bonne alliance, ils sont capables de s'appuyer l'un l'autre pour se prémunir contre ces menaces et ainsi maintenir un sentiment de bien-être comme parents. Pour établir une alliance, quatre critères doivent être remplis : chaque parent doit investir dans l'enfant, apprécier l'implication de l'autre, respecter les jugements de l'autre sur ce rôle, et vouloir communiquer avec l'autre sur les questions relatives aux enfants. Ainsi, l'alliance parentale représente des perceptions de support, de respect, et de valeurs pour l'un et l'autre des partenaires et envers chacun.

Les évaluations par les pères de l'alliance parentale, du moins au cours des premiers six mois après la naissance, se sont révélées significativement plus grandes que celles des mères : les pères vont plus souvent avoir le sentiment que les mères sont engagées dans l'effort parental, plus disposées à faire des sacrifices pour le bien-être de leur partenaire et plus enclines à fournir de l'assistance (Van Egeren, 2000a). Vu que les mères donnent la plupart des soins, il n'est pas étonnant qu'elles se sentent moins satisfaites de l'état de la relation co-parentale. Pour examiner les processus spécifiques par lesquels l'alliance parentale pourrait être associée à l'implication paternelle, McBride and Rane (1998) ont fait une analyse factorielle des rapports de mères et de pères à partir d'une mesure de l'alliance (Abidin et Brunner, 1995). Les auteurs ont pu identifier trois dimensions : a) l'évaluation par l'un des conjoints du travail de parent de l'autre, b) une philosophie et des perceptions communes du rôle de parent et c) le sentiment que son conjoint a confiance en ses capacités parentales. Chez les mères, les trois facteurs prédisaient l'implication paternelle. Celles qui estiment que le père est un bon parent, qui perçoivent que leur philosophie de l'éducation est la même, et qui se sentent respectées comme parent, celles-là ont une famille où le père est davantage impliqué. Toutefois, pour les pères, le facteur critique est le suivant : ils doivent croire que leurs conjointes ont

confiance en leurs capacités de parent. Cette conclusion renforce la notion selon laquelle les mères sont d'importantes médiatrices de la participation du père.

Pour les deux parents, des perceptions positives de l'alliance parentale ont été associées à des perceptions plus élevées de compétence parentale (Floyd et Zmich, 1991), à des styles d'autorité souples et à des niveaux plus bas de stress parental (Abidin et Brunner, 1995). Les perceptions paternelles de l'alliance paraissent particulièrement liées au devenir de l'enfant, y compris à l'attachement à l'enfant rapporté par le père, et au fonctionnement positif de l'enfant tel qu'évalué par les mères, les pères et les enseignants (Abidin et Brunner, 1995). En fait, certaines preuves suggèrent que les pères qui ont une alliance parentale réussie éprouvent ironiquement une vulnérabilité accrue au stress; ils ont montré des niveaux plus élevés de stress quand l'enfant est malade que les pères qui sont moins satisfaits de l'alliance (Frank et al., 1991). Les pères rapportant une alliance parentale plus forte peuvent être des parents plus impliqués; leur vie est troublée par la maladie de leurs enfants, à la fois émotionnellement et parce qu'ils prennent congé de leur travail pour soigner l'enfant.

Certains facteurs individuels et contextuels qui précèdent même parfois la naissance de l'enfant prédisent des différences individuelles dans le développement des premiers stades de l'alliance parentale (Van Egeren, sous presse). À la fois pour les mères et les pères, la qualité du mariage avant la naissance est un très bon indicateur de l'alliance subséquente. La présence d'un mariage harmonieux et plaisant suggère que le couple possède les habiletés fondamentales nécessaires pour négocier la venue d'un troisième membre dans le système familial. Un statut socioéconomique plus élevé est aussi un facteur prédictif d'une alliance plus satisfaisante pour les deux parents, indiquant probablement que les couples ayant plus de ressources financières, éprouvant moins de stress ou d'instabilité financière et ayant des niveaux d'éducation plus élevés, sont en mesure de s'investir davantage dans une relation de support inter-parentale (tout comme d'embaucher une gardienne pour permettre de passer du temps entre eux).

D'autres variables prédisent de façon différente le développement de l'alliance pour les pères et les mères (Van Egeren, sous presse). Pour les pères, le développement de l'alliance parentale est associé vraisemblablement à des facteurs stables de personnalité qui contribuent en général au développement de meilleures relations, y compris le développement de l'égo et une meilleure relation inter-parentale dans la famille d'origine. En bref, les pères qui ont de bonnes relations co-parentales

ont des modèles positifs du rôle de père et plus d'insight émotif et de perspective positive que ceux qui sentent que leur relation co-parentale est faible. Les hommes qui sont très motivés à devenir parents connaissent aussi une alliance parentale qui *diminue* avec le temps, peut-être parce que les mères ne leur permettent pas de participer aux soins autant qu'ils le désirent.

Chez les mères, des facteurs spécifiquement associés à l'éducation d'un enfant et à la coordination avec le conjoint sont les facteurs premiers du développement d'une alliance parentale positive (Van Egeren, sous presse). Ces facteurs incluent une grande motivation et une faible anxiété à l'idée d'être parent, l'accord entre conjoints sur la philosophie de l'éducation quant à la permissivité et à la protection, et un manque de réaction ou de motivation pour son autonomie et sa liberté personnelles, facteur propre à supprimer le besoin de tout négocier entre parents. Donc, l'alliance parentale des pères comme leur implication auprès de leurs enfants paraît prendre racine dans des caractéristiques individuelles depuis longtemps établies, alors que chez des mères elle semble dépendre des sentiments immédiats et d'attitudes spécifiques liées au fait d'être parent et à la relation avec le conjoint.

L'alliance parentale continue d'être affectée par les changements dans les relations après la naissance de l'enfant (Van Egeren, 2000a). Les mères sont particulièrement vulnérables aux attentes déçues relativement à la division du travail et, à mesure que s'accroissent les inégalités à cet égard, leur satisfaction par rapport à l'alliance diminue. Probablement parce que la division du travail après la naissance est presque toujours bénéfique aux pères, elle a très peu d'impact sur le développement chez eux de l'alliance parentale. De plus, pour les deux parents, le changement dans la qualité du mariage et le changement dans l'alliance sont négativement reliés. C'est-à-dire qu'à mesure que la qualité conjugale s'améliore, elle a tendance à le faire aux dépens de l'alliance parentale, et à mesure que s'améliore l'alliance, elle tend à le faire aux dépens du mariage. Par exemple, afin de maintenir le bonheur conjugal, une personne peut prendre la plupart des responsabilités du soin de l'enfant. Bien que cela puisse provoquer du ressentiment dans le partenariat parental, il en résulte moins de friction conjugale. À l'inverse, les parents peuvent être très coopératifs dans leur relation co-parentale, mais avoir moins de temps et d'énergie pour l'affection et le support consacrés à leur relation de couple.

Une méthode alternative d'évaluation des perceptions des parents de leur relation co-parentale est d'examiner les rapports qu'ils font de comportements spécifiques censés être liés à leur rôle de parent.

L'échelle de McHale (1997) « Coparenting Scale » est une mesure intéressante qui pose des questions sur le comportement des co-parents à la fois quand ils sont présents tous deux avec leur enfant et lorsqu'ils sont seuls avec lui (par exemple, tenir des propos positifs ou dérogatoires sur l'autre parent devant l'enfant). Des sous-échelles y mesurent a) l'intégrité familiale, définie comme des comportements qui contribuent au sens cohésif du système familial et de la dyade co-parentale, b) la dépréciation, ou des comportements qui minent les efforts du partenaire, c) le conflit, ou la fréquence des disputes parentales en présence de l'enfant et d) la réprimande, utilisant la cohésion dans la discipline et dans la fréquence des limites établies en dyade co-parentale. De façon logique, les familles et les enfants bien ajustés ont des pères qui sont engagés dans la promotion de l'intégrité familiale et des mères qui évitent de dénigrer leur partenaire (McHale, 1997 ; McHale et al., 2000b). Ces conclusions fournissent plus de preuves quant aux différents facteurs qui sont critiques pour la délimitation du rôle du père dans la relation co-parentale : pour les pères, se sentir valorisés comme parents, donner priorité à l'unité de la famille, et sentir que les mères apprécient leur apport ; et pour les mères, éviter de critiquer et permettre aux pères un degré d'autonomie dans l'interaction avec les enfants. Ces facteurs englobent un système positif co-parental qui va au-delà des simples interactions de chaque parent avec l'enfant.

La façon dont les parents vivent la relation co-parentale est un élément essentiel pour comprendre la dynamique familiale. La recherche devrait aborder à l'avenir les processus qui contribuent aux différences dans les perceptions des mères et des pères de l'alliance parentale. Pour les hommes, l'importance de la perception maternelle sur leur compétence de père souligne spécifiquement des domaines d'étude ayant des implications cliniques critiques pour l'intervention auprès des familles.

Les comportements co-parentaux dans la triade familiale

Deux approches ont prédominé dans l'étude des comportements co-parentaux. La première a été de colliger des observations d'échanges co-parentaux lors d'interactions familiales naturelles (Gable et al., 1995). Ces données fournissent de l'insight sur ce que les deux parents accomplissent véritablement sur une base quotidienne. Gable et al. (1995) ont accumulé des notes détaillées sur l'interaction familiale alors que les familles vquaient à leurs occupations. Les échanges co-parentaux étaient considérés comme tels si l'un des parents faisait à l'autre une demande d'assistance, la réponse de celui-ci déterminant si l'échange était classé positif, négatif ou variable. Globalement, 60 % de

ces échanges étaient catégorisés comme positifs, les pères étant deux fois plus susceptibles de soutenir les mères que celles-ci de les appuyer. Comme les mères initiaient plus d'échanges, les pères dispensaient plus de support ; toutefois, cette conclusion signifie que les pères obtenaient une plus grande *proportion* de réponses peu positives que les mères. Leur expérience d'être parent était donc très différente de celle des mères, leurs suggestions et demandes étant plus susceptibles d'être outrepassées, ignorées ou critiquées.

Une deuxième approche pour évaluer le comportement co-parental utilise un système de codage conçu spécifiquement pour exploiter des dimensions globales de la relation co-parentale durant les interactions familiales structurées. Le *Coparenting and Family Rating System* de McHale et al. (2000a) a permis l'identification de trois dimensions dyadiques : a) l'harmonie co-parentale, b) l'hostilité-compétition et c) les inégalités dans la relation co-parentale (marquées par divers degrés d'engagement individuel à l'égard de l'enfant entre les pères et les mères). Notamment, les façons dont les parents interagissent ensemble au sein de la triade familiale sont fondamentalement reliées aux perceptions de l'alliance parentale du père. En particulier, les pères qui ne se sentent pas supportés ou se considèrent dénigrés dans la relation co-parentale et qui sont moins susceptibles de promouvoir l'intégrité familiale viennent de familles où la mère et le père montraient un engagement inégal, le père étant le partenaire le moins impliqué (McHale et al., 2000b ; Van Egeren, 2000a). Toutefois, les rapports des mères du conflit co-parental sont une indication d'échanges hostiles entre parents (McHale et al., 2000b).

Des facteurs présents avant la naissance de l'enfant peuvent présager de l'avenir réservé à la relation co-parentale du couple. Des données préliminaires indiquent que, tout comme l'alliance parentale, les expériences vues par le père de relation parentale dans sa famille d'origine sont particulièrement prédictives d'interactions hostiles ou compétitives et d'inégalités dans les interactions avec les enfants à l'âge de six mois (Van Egeren, 2000b). De plus, le niveau de réaction de la mère avant la naissance prédit de plus grandes inégalités au sein de la relation co-parentale. Cette conclusion fournit peut-être la meilleure preuve à ce jour que les mères particulièrement sensibles à une remise en question de leurs jugements peuvent exclure le père ou monopoliser le bébé au cours de l'interaction familiale.

Lorsqu'ils ne sont pas activement engagés à instaurer un sentiment de famille et se sentent dévalorisés comme partenaires-parents, les pères paraissent devenir isolés non seulement du sous-système co-parental,

mais aussi de la relation maritale et du rapport parent-enfant (Coiro et Emery, 1998 ; Van Egeren, 2000a). Inversement, les pères qui sont activement engagés, mais manquent de modèles positifs dans leur famille d'origine, ont tendance à avoir des relations co-parentales antagoniques. Particulièrement lorsque les couples éprouvent des problèmes conjugaux, des types d'interventions co-parentales pauvres semblent varier selon le sexe de l'enfant (McHale, 1995). Chez des parents en détresse conjugale d'enfants de 9 mois, une relation hostile ou compétitive survenait plus souvent chez les couples ayant des garçons, et les enseignants allaient plus souvent rapporter des agressions quand les enfants avaient 4 ans, alors que des inégalités dans la relation co-parentale étaient plus susceptibles de se produire chez les couples avec des filles, et les enseignants allaient plus souvent signaler de l'anxiété au moment où les enfants avaient 4 ans (McHale et Rasmussen, 1998). C'est une indication que les pères peuvent être motivés différemment à lutter pour s'impliquer auprès de leurs enfants selon que l'enfant est une fille ou un garçon.

La recherche naissante sur les interactions co-parentales ouvre la porte à plusieurs questions. Premièrement, on ne voit pas clairement comment les sentiments des pères à l'égard de l'alliance parentale sont liés à leurs interactions co-parentales ; se sentent-ils premièrement exclus pour ensuite prendre leur distance d'avec l'interaction familiale, ou ont-ils tendance à être des co-parents moins impliqués et simultanément à exprimer de l'insatisfaction sur leur relation co-parentale ? De plus, la recherche doit aborder les contributions maternelles au désengagement du père et l'hostilité au sein des interactions père-mère, revenant à la question de départ du *maternal gatekeeping*. Deuxièmement, les processus à travers lesquels les comportements de l'enfant sont liés aux interactions co-parentales et, en particulier, les façons dont la relation co-parentale est associée différemment au développement des garçons et des filles, n'ont pas encore été investigués. Les enfants pourraient modéliser les comportements qu'ils observent entre leurs parents. Inversement, les stratégies que les parents utilisent ensemble pourraient agir de manière à renforcer certains comportements de leurs enfants. Troisièmement, les études sur l'interaction doivent mettre l'accent sur la relation co-parentale à la fois dans la vie normale de tous les jours et lors de situations stressantes. Le modèle de McHale vaut comme présentation d'une situation stressante (les parents s'attendent à voir l'enfant contester des tâches) mais il n'est pas écologiquement valide ; les pères et les mères jouent rarement ensemble avec leur enfant de cette façon. Des études futures pourraient identifier des situations qui se produisent normalement, repas, couchers, préparation du matin, qui exigent souvent de

gérer les comportements de l'enfant, pour y examiner les interactions entre parents.

Conclusion

Les pères ne sont pas des miroirs des mères. Les pères et les mères ont des rôles distincts au sein du partenariat parental, bien que ces rôles varient quelque peu selon l'idée qu'on a d'un co-parent. Quand on aborde la question de la relation co-parentale d'après la division du travail, le rôle du père a tendance à être vu à la fois par les mères et les pères comme une « aide à la mère », sauf lorsqu'il s'agit du jeu. Les pères qui assument une plus grande proportion de la division du travail pourraient avoir des relations familiales plus positives, à la fois parce qu'ils ont plus d'interactions avec leurs enfants et que le conflit au sujet de l'équité perçue de la division du travail pourrait être réduite. Quand on aborde la relation co-parentale dans une perspective d'alliance parentale, le père paraît promouvoir l'intégrité familiale de manière à donner au système familial un sens qui est plus large que la dyade mère-enfant ; par contre, sa capacité de le faire dépend de la personnalité qu'il apporte au partenariat co-parental et du degré auquel la mère encourage ou décourage sa création d'une unité familiale. Lorsque le partenariat est abordé d'après les comportements co-parentaux, les interactions des pères caractérisent la qualité de la dyade co-parentale, les pères agissant de manière coopérative ou compétitive ou ayant tendance à se retirer de la triade familiale. Il n'en découle pas qu'ils soient les seuls responsables de l'état du partenariat parental. Toutefois, parce que la dyade mère-enfant forme pour ainsi dire la base de l'interaction familiale, c'est la présence du père qui fait souvent distinguer des types différents de partenariat parental.

Trois conclusions générales émergent de cet examen des pères et du partenariat parental. Premièrement, les relations des pères à travers les sous-systèmes familiaux paraissent moins différenciées que celles des mères. D'où l'idée qu'ils seraient plus vulnérables à propager de la négativité d'un système de relations à un autre. Deuxièmement, les pères entrent dans le travail de parent avec une constellation de caractéristiques qui les motivent plus ou moins à l'expérience de parent, et cette motivation d'être activement co-parent peut varier selon l'âge de l'enfant. La plupart des pères sentent un amour profond pour leur nourrisson, mais peu ont le désir de s'en occuper et acquièrent donc peu d'expérience. Un enfant plus âgé, par contre, pourrait être entièrement engageant pour un père qui n'avait pas d'intérêt pour un bébé ; ainsi, nous ne devons pas présumer que le manque de participation aux soins

durant la petite enfance se traduira nécessairement par un désintérêt les années suivantes. Enfin, l'implication paternelle n'est pas seulement du ressort des pères ; les mères ont un mot à dire dans le degré auquel les pères participent, et cet apport affecte grandement les perceptions qu'ont les pères de l'alliance parentale.

Sur la base de la littérature disponible à ce jour, les implications cliniques pour la relation co-parentale sont claires : les interventions conçues pour aborder les questions relatives au père doivent prendre place au niveau dyadique ou à l'intérieur du contexte familial. Il est difficile de démêler les actions du père de celles de la mère et les interventions doivent incorporer les deux parents dans le recherche de moyens qui faciliteront une implication paternelle positive. Par exemple, les mères pourraient aider à rendre les pères autonomes dans les décisions à prendre pour les enfants. Simultanément, les pères pourraient être aidés à élargir leurs concepts de la valeur d'être père à la fois pour l'enfant et pour leur relation avec leur conjointe. Ensemble, les parents peuvent apprendre des stratégies pour travailler de concert et avoir des attentes raisonnables de leur rôle. De plus, la dyade co-parentale est susceptible d'être une excellente arène pour intervenir dans les problèmes conjugaux. Pour deux raisons. D'abord, les deux domaines sont associés et de meilleures interactions co-parentales sont susceptibles de déborder et de promouvoir de meilleures relations conjugales. Et puis, les pères ainsi que les mères pourraient être plus engagés et moins susceptibles d'écourter un traitement quand on le présente comme favorable au développement de l'enfant. Être co-parent après un divorce est aussi un domaine important de recherche pour les cliniciens. Bien que cela puisse être difficile, quand les enfants de familles divorcées présentent des problèmes émotionnels et de comportements, aucun effort ne devrait être épargné pour incorporer les deux parents dans les sessions, sauf dans le cas de violence conjugale, afin de les aider à apprendre des moyens de travailler ensemble de façon constructive pour maximiser les résultats positifs pour leurs enfants.

Note

1. La relation co-parentale est un large construit qui décrit la relation entre deux partenaires ayant l'intention d'élever un enfant ; elle n'est pas spécifique aux familles intactes. Toutefois, la plupart des études qui s'y penchent spécifiquement ont été effectuées avec des couples mariés.

Références

- ABIDIN, R. R., BRUNNER, J. F., 1995, Development of a parenting alliance inventory, *Journal of Clinical Child Psychology*, 24, 31-40.

- ALLEN, S. M., HAWKINS, A. J., 1999, Maternal gatekeeping: Mothers' beliefs and behaviors that inhibit greater father involvement in family work, *Journal of Marriage and the Family*, 61, 199-212.
- BEITEL, A. H., PARKE, R. D., 1998, Paternal involvement in infancy: The role of maternal and paternal attitudes, *Journal of Family Psychology*, 12, 268-288.
- BELSKY, J., 1979, Mother-father-infant interaction: A naturalistic observational study, *Developmental Psychology*, 15, 601-607.
- BELSKY, J., PUTNAM, S., CRNIC, K., 1996, Coparenting, parenting, and early emotional development, in McHale, J.P., Cowan, P.A., eds., *Understanding How Family-level Dynamics Affect Children's Development: Studies of Two-parent Families*, San Francisco, Jossey-Bass, 45-55.
- BRIDGES, L. J., GROLNICK, W. S., CONNELL, J. P., 1997, Infant emotion regulation with mothers and fathers, *Infant Behavior and Development*, 20, 47-57.
- CAMARA, K. A., RESNICK, G., 1989, Styles of conflict resolution and cooperation between divorced parents: Effects on child behavior and adjustment, *American Journal of Orthopsychiatry*, 59, 560-575.
- COHEN, R. S., WEISSMAN, S. H., 1984, The parenting alliance, in Cohen, R.S., Cohler, B.J., Weissman, S. H., eds., *Parenthood: A psychodynamic perspective*, New York, The Guilford Press, 33-49.
- COIRO, M. J., EMERY, R. E., 1998, Do marriage problems affect fathering more than mothering? A quantitative and qualitative review, *Clinical Child and Family Psychology Review*, 1, 23-40.
- COLTRANE, S., 1996, *Family Man: Fatherhood, Housework, and Gender Equity*, New York, Oxford University Press.
- COWAN, C. P., COWAN, P. A., 1988, Who does what when partners become parents: Implications for men, women, and marriage, *Marriage and Family Review*, 12, 105-131.
- COWAN, C. P., COWAN, P. A., 1992, *When Partners Become Parents: The Big Life Change for Couples*, New York, Basic Books.
- DE LUCCIE, M., 1996, Predictors of paternal involvement and satisfaction, *Psychological Reports*, 79, 1351-1359.
- DE LUCCIE, M. F., 1995, Mothers as gatekeepers: A model of maternal mediators of father involvement, *The Journal of Genetic Psychology*, 156, 115-131.
- EREL, O., BURMAN, B., 1995, Interrelatedness of marital relations and parent-child relations: A meta-analytic review, *Psychological Bulletin*, 118, 108-132.

- FERKETICH, S. L., MERCER, R. T., 1995, Predictors of role competence for experienced and inexperienced fathers, *Nursing Research*, 44, 89-95.
- FLOYD, F. J., ZMICH, D. E., 1991, Marriage and the parenting partnership: Perceptions and interactions of parents with mentally retarded and typically developing children, *Child Development*, 62, 1434-1448.
- FRANK, S. J., OLMSTED, C. L., WAGNER, A. E., LAUB, C. C., FREEARK, K., BREITZER, G. M., PETERS, J. M., 1991, Child illness, the parenting alliance, and parenting stress, *Journal of Pediatric Psychology*, 16, 361-371.
- GABLE, S., BELSKY, J., CRNIC, K., 1995, Coparenting during the child's 2nd year: A descriptive account, *Journal of Marriage and the Family*, 57, 609-616.
- GOTTMAN, J. M., KATZ, L. F., HOOVEN, C., 1997, *Meta-emotion: How Families Communicate Emotionally*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- GREENSTEIN, T. N., 1996, Husbands' participation in domestic labor: Interactive effects of wives' and husbands' gender ideologies, *Journal of Marriage and the Family*, 58, 585-595.
- GROSSMAN, F. K., POLLACK, W. S., GOLDING, E., 1988, Fathers and children: Predicting the quality and quantity of fathering, *Developmental Psychology*, 24, 82-91.
- HAWKINS, A. J., DOLLAHITE, D. C., 1997, Beyond the role-inadequacy perspective of fathering, in Hawkins, A. J., Dollahite, D.C., eds., *Generative Fathering: Beyond deficit perspectives. Current issues in the family series, Vol. 3*, Thousand Oaks, CA, USA: Sage Publications, Inc, 3-16.
- HOFFMAN, C. D., MOON, M., 1999, Women's characteristics and gender role attitudes: Support for father involvement with children, *Journal of Genetic Psychology*, 160, 411-418.
- HRDY, S. B., 1999, *Mother Nature: A History of Mothers, Infants, and Natural Selection*, New York, Pantheon Books.
- HWANG, C. P., 1986, Behavior of Swedish primary and secondary caretaking fathers in relation to mother's presence, *Developmental Psychology*, 22, 749-751.
- LAMB, M. E., 1977a, The development of mother-infant and father-infant attachments in the second year of life, *Developmental Psychology*, 13, 637-648.
- LAMB, M. E., 1977b, Father-infant and mother-infant interaction in the first year of life, *Child Development*, 48, 167-181.

- LAMB, M. E., PLECK, J. H., CHARNOV, E. L., LEVINE, J. A., 1987, A biosocial perspective on paternal behavior and involvement, in Lancaster, J.B., Altmann, J., eds., *Parenting across the Life Span : Biosocial Dimensions*, Hawthorne, NY, Aldine Publishing Co., 111-142.
- LEVY SHIFF, R., ISRAELASHVILI, R., 1988, Antecedents of Fathering : Some Further Exploration, *Developmental Psychology*, 24, 434-440.
- LIDDELL, C., HENZI, S. P., DREW, M., 1987, Mothers, fathers, and children in an urban park playground : A comparison of dyads and triads, *Developmental Psychology*, 23, 262-266.
- MCBRIDE, B. A., RANE, T. R., 1997, Role identity, role investments, and paternal involvement : Implications for parenting programs for men, *Early Childhood Research Quarterly*, 12, 173-197.
- MCBRIDE, B. A., RANE, T. R., 1998, Parenting alliance as a predictor of father involvement : An exploratory study, *Family Relations : Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, 47, 229-236.
- MCHALE, J., KUERSTEN-HOGAN, R., LAURETTI, A., 2000a, Evaluating coparenting and family-level dynamics during infancy and early childhood : The Coparenting and Family Rating System, in Kerig, P., Lindahl, K., eds., *Family Observational Coding Systems : Resources for Systemic Research*, Mahwah, NJ, 151-170.
- MCHALE, J. P., 1995, Coparenting and triadic interactions during infancy : The roles of marital distress and child gender, *Developmental Psychology*, 31, 985-996.
- MCHALE, J. P., 1997, Overt and covert coparenting processes in the family, *Family Process*, 36, 183-201.
- MCHALE, J. P., FIVAZ DEPEURSINGE, E., 1999, Understanding triadic and family group interactions during infancy and toddlerhood, *Clinical Child and Family Psychology Review*, 2, 107-127.
- MCHALE, J. P., KUERSTEN-HOGAN, R., LAURETTI, A., RASMUSSEN, J. L., 2000b, Parental reports of coparenting and observed coparenting behavior during the toddler period, *Journal of Family Psychology*, 14, 220-236.
- MCHALE, J. P., RASMUSSEN, J. L., 1998, Coparental and family group-level dynamics during infancy : Early family precursors of child and family functioning during preschool, *Development and Psychopathology*, 10, 39-59.
- MIKULA, G., 1998, Division of household labor and perceived justice : A growing field of research, *Social Justice Research*, 11, 215-241.
- MINUCHIN, P., 1988, Relationships within the family : A systems perspective on development, in Hinde, R.A., Stevenson-Hinde, J., eds., *Relationships within Families : Mutual Influences*, Oxford, Clarendon Press, 7-25.

- PARKE, R. D., 1995, Fathers and families, in Bornstein, M.H., ed., *Handbook of Parenting, Vol. 3, Status and Social Conditions of Parenting*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, Inc., 27-63.
- PARKE, R. D., 1996, *Fatherhood*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- PLECK, E. H., PLECK, J. H., 1997, Fatherhood ideals in the United States: Historical dimensions, in Lamb, M.E., ed., *The Role of the Father in Child Development* (3rd ed.), New York, NY, John Wiley and Sons, 33-48.
- PLECK, J. H., 1997, Father involvement: Levels, sources, and consequences, in Lamb, M. E., ed., *The Role of the Father in Child Development* (3rd ed.), New York, Wiley, 147-179.
- POWER, T. G., PARKE, R. D., 1982, Play as a context for early learning: Lab and home analyses, in Sigel, I.E., Laosa, L.M., ed., *The Family as a Learning Environment*, New York, Plenum Press, 147-178.
- POWER, T. G., PARKE, R. D., 1983, Patterns of mother and father play with their 8-month-old infant: A multiple analyses approach, *Infant Behavior and Development*, 6, 453-459.
- POWER, T. G., PARKE, R. D., 1986, Patterns of early socialization: Mother- and father-infant interaction in the home, *International Journal of Behavioral Development*, 9, 331-341.
- PRUETT, K. D., 1983, Infants of primary nurturing fathers, *Psychoanalytic Study of the Child*, 38, 257-277.
- RADIN, N., 1981, Childrearing fathers in intact families: I. Some antecedents and consequences, *Merrill Palmer Quarterly*, 27, 489-514.
- RADIN, N., 1994, Primary caregiving fathers in intact families, in Gottfried, A.E., Gottfried, A.W., eds., *Redefining Families: Implications for Children's Development*, New York, Plenum Press, 11-54.
- RADIN, N., SAGI, A., 1982, Childrearing fathers in intact families: II. Israel and the USA, *Merrill Palmer Quarterly*, 28, 111-136.
- RANE, T. R., MCBRIDE, B. A., 2000, Identity theory as a guide to understanding fathers' involvement with their children, *Journal of Family Issues*, 21, 347-366.
- REID, W. J., CRISAFULLI, A., 1990, Marital discord and child behavior problems: A meta-analysis, *Journal of Abnormal Child Psychology*, 18, 105-117.
- RICHARDS, M. P., DUNN, J. F., ANTONIS, B., 1977, Caretaking in the first year of life: The role of fathers, and mothers' social isolation, *Child Care, Health and Development*, 3, 23-36.

- RODRIGUEZ, V., 2000, *What Fathers Say, The role of fathers in early child development workshop*, presented at the annual training conference of the Michigan Head Start Association, East Lansing, MI.
- RUBLE, D. N., FLEMING, A. S., HACKEL, L. S., STANGOR, C., 1988, Changes in the marital relationship during the transition to first time motherhood: Effects of violated expectations concerning division of household labor, *Journal of Personality and Social Psychology*, 55, 78-87.
- RUSSELL, G., RUSSELL, A., 1987, Mother-child and father-child relationships in middle childhood, *Child Development*, 58, 1573-1585.
- SEERY, B. L., CROWLEY, M. S., 2000, Women's emotion work in the family: Relationship management and the process of building father-child relationships, *Journal of Family Issues*, 21, 100-127.
- SNOW, M. E., JACKLIN, C. N., MACCOBY, E. E., 1983, Sex-of-child differences in father-child interaction at one year of age, *Child Development*, 54, 227-232.
- STALLINGS, J. F., FLEMING, A. S., WORTHMAN, C. M., STEINER, M., CORTER, C., COOTE, M., 1997, Mother/father differences in response to infant crying, *American Journal of Physical Anthropology*, 24, 217.
- STRAZDINS, L. M., GALLIGAN, R. F., SCANNELL, E. D., 1997, Gender and depressive symptoms: Parents' sharing of instrumental and expressive tasks when their children are young, *Journal of Family Psychology*, 11, 222-233.
- SYMONS, D., 1979, *The Evolution of Human Sexuality*, New York, Oxford University Press.
- VAN EGEREN, L. A., 2000a, *The development of coparenting over the transition to parenthood: Relationships with marriage and violated expectations for the division of labor*, Manuscript submitted for publication.
- VAN EGEREN, L. A., 2000b, *Individual and contextual factors in the development of early coparenting interactions*, Unpublished manuscript, Michigan State University, East Lansing, MI.
- VAN EGEREN, L. A., (sous presse), Pre-birth predictors of parenting alliance trajectories in early infancy, *Infant Mental Health Journal*.
- VYGOTSKY, L., 1978, *Mind in Society: The Development of Higher Psychological Processes*, Cambridge, Harvard University Press.
- WILKIE, J. R., FERREE, M. M., RATCLIFF, K. S., 1998, Gender and fairness: Marital satisfaction in two-earner couples, *Journal of Marriage and the Family*, 60, 577-594.

ABSTRACT**The Father's Role in the Coparenting Partnership**

The father's role in the coparenting partnership is reviewed from an evolutionary and family systems perspective. Whenever two individuals are available to parent a child, a coparenting relationship exists. The coparenting relationship is developed within the framework of the mother-child attachment relationship. The father's entrance into this system tends to be determined by individual characteristics of the father, which set a baseline level of the father's motivation to parent, and by maternal gatekeeping proclivities, which discourage or facilitate paternal involvement. Three approaches to the coparenting relationship are presented: multidimensional assessments of the division of labor, the parenting alliance, and coparenting interactions. Father's relationships within different family subsystems appear to be less differentiated than those of mothers, leaving coparenting partnerships vulnerable to father's satisfaction with family and marital relationships. The father's commitment to family and the mother's ability to allow fathers some autonomy in parenting are critical factors in coparenting relationships.

RESUMEN**El papel del padre en el seno de la colaboración parental**

En este artículo se explora el papel del padre en el seno de la colaboración parental a partir de una perspectiva sistémica de la evolución y de la familia. Una relación co-parental se establece cuando dos personas son disponibles para criar a un hijo. Esta relación se desarrolla a dentro del cuadro de la relación de apego madre-hijo. La entrada del padre en el seno de este sistema tiene tendencia a ser determinada por sus propias características cuales fijan el fundamento minimal de su motivación a ser padre y por la propensión maternal de protección que desalenta o facilita la implicación paternal. Se presentan tres modos de colaboración parental: las evaluaciones multidimensionales de la división del trabajo, la alianza parental y las interacciones co-parentales. Las relaciones de los padres en el seno de sub-systemas familiares parecen estar menos diferenciadas que las de las madres; la colaboración parental se encuentra entonces más vulnerable a la satisfacción de los padres en cuanto a la familia y a las relaciones conyugales. El empeño del padre con la familia y la capacidad de la madre de concederle una cierta autonomía como padre son factores críticos de la relación co-parental.